



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Promouvoir une éducation de qualité et adaptée aux besoins des élèves

Question écrite n° 8852

Texte de la question

M. Thibaut François attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur les défis auxquels le système éducatif est confronté. En tant que pilier essentiel du développement de la société, l'éducation joue un rôle crucial dans la préparation des jeunes à faire face aux enjeux de demain. La formation des enseignants est essentielle pour développer leurs compétences pédagogiques. Des programmes de formation initiale solides permettent aux enseignants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour dispenser un enseignement de qualité. Ils apprennent les méthodes d'enseignement efficaces, les techniques d'évaluation appropriées et les stratégies d'engagement des élèves. Une formation continue tout au long de leur carrière professionnelle permet également aux enseignants de rester à jour des nouvelles approches pédagogiques et des développements dans leur domaine d'expertise. Les enseignants formés sont mieux préparés à répondre aux besoins diversifiés des élèves. Ils sont capables de prendre en compte les styles d'apprentissage individuels, les aptitudes différentes et les défis spécifiques auxquels les élèves peuvent être confrontés. Grâce à une formation adéquate, les enseignants sont en mesure d'adapter leurs pratiques pédagogiques pour soutenir l'apprentissage de chaque élève, favoriser leur progression académique et promouvoir leur bien-être général. Il souhaiterait connaître les mesures envisagées pour améliorer les conditions de travail des enseignants, favoriser leur épanouissement professionnel et promouvoir une culture d'échange de bonnes pratiques entre les établissements scolaires.

Texte de la réponse

La formation des professeurs constitue un levier de renforcement de l'attractivité des métiers de l'éducation tout en étant un levier essentiel pour l'accompagnement des politiques éducatives. Tout d'abord les enseignants du premier degré ont dans leurs obligations réglementaires de service 18 heures de formation continue obligatoire. Celle-ci s'effectue soit au sein d'une constellation des plans mathématiques et français, soit lors de temps collectifs consacrés à 6h de français, 6h de mathématiques et 6h d'autres disciplines. Les constellations sont des modalités de formation permettant de répondre particulièrement aux besoins des enseignants puisqu'elles allient détermination de leur objet de travail par les professeurs, constitution du groupe au sein d'une même école ou de plusieurs écoles et échange de pratiques professionnelles par le biais d'observations croisées ou la création de séquences collectives. Cette modalité est plébiscitée par les enseignants qui la suivent (les enquêtes nationales donnent environ 85 % de satisfaction sur plusieurs items, comme l'adéquation avec leurs besoins, le travail en groupe). Les animations pédagogiques, soit la modalité des 18 heures de formation en dehors des plans nationaux, sont décidées au niveau de la circonscription par l'inspecteur de l'éducation nationale qui pilote la formation. Cela permet aux enseignants de plusieurs écoles de suivre des formations identiques et donc de partager leurs préoccupations. Le directeur d'école, dont le statut est en pleine évolution, est le premier interlocuteur pédagogique pour les enseignants et peut également les accompagner au plus près de leurs besoins, favoriser la mise en oeuvre des temps de formation les plus adaptés en partageant le même environnement de travail. Pour l'ensemble des enseignants, la création d'une école académique de la formation continue (EAFC) dans chaque académie a modifié le paysage de la formation continue. Tout d'abord,

l'émergence de ces écoles a permis d'identifier une entité autour de la formation, avec une entrée unique (physique ou virtuelle) pour poser des questions, chercher des informations et trouver des formations bien ciblées. L'offre de formation a été revue, notamment en mettant en place pour tout ou partie de la formation des offres en parcours de formation. La formation est alors plus longue, multimodale et comporte souvent un module d'accompagnement personnalisé sous forme de tutorat ou de co-développement entre pairs. Les thématiques des parcours peuvent être également très diverses et les formations qui correspondent à une amélioration du bien-être au travail et de la QVT sont très demandées. C'est une préoccupation majeure des enseignants à laquelle les écoles académiques apportent des réponses diversifiées. Les EAFC développent une ingénierie de formation de contexte pour rompre l'isolement pédagogique des professeurs, favoriser les échanges entre pairs et soutenir les projets locaux (notamment dans le cadre des projets CNR ou à la suite des évaluations d'établissement). Les écoles académiques ont aussi intégré les services RH des académies, notamment les conseillers RH de proximité. Ces personnels agissant au plus près des enseignants, recueillant leurs besoins et les accompagnant pour leurs demandes de mobilité ou de reconversion. La proximité avec la formation permet de construire un cercle vertueux autour des personnels. L'accompagnement des personnels dans la construction d'une carrière au sein de l'éducation nationale est au cœur des métiers du conseiller RH de proximité, que ce soit pour accompagner les contractuels vers le passage des concours ou pour accompagner les titulaires vers un nouveau métier via la voie des concours ou du détachement. La question de la mobilité internationale est également au cœur des préoccupations RH des académies, notamment en favorisant l'accompagnement au départ, mais également au retour et à la valorisation du parcours de l'enseignant. Afin d'améliorer en continu la formation des enseignants, le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse a en charge le programme national de formation (PNF) qui a pour objectif de former les formateurs de formateurs et les inspecteurs, qui à leur tour formeront les enseignants en académie. Une place importante est donnée au travail de la demande en formation pour que l'ingénierie de formation soit bien adaptée au besoin, à la posture professionnelle des formateurs et aux gestes métiers en lien avec le développement des collectifs apprenants.

Données clés

Auteur : [M. Thibaut François](#)

Circonscription : Nord (17^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8852

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 juin 2023](#), page 5247

Réponse publiée au JO le : [24 octobre 2023](#), page 9425